



Info arbitrage Gironde, novembre/décembre 2018

- Participation de **Rodolphe BEATI** au Tournoi labélisé excellence A SENIORS M/F NOISY- LE-GRAND (93), 06 et 07 octobre 2018. Et au Championnat de France Seniors M/F 2 et 3 division VILLEBON (91), 13 et 14 octobre 2018.
- Participation de **Rodolphe BEATI et Jean-Pierre DELAGE** au Tournoi labélisé excellence A Cadets/Cadettes CLERMONT FERRAND (63) 28 octobre 2018.

Stage Régional Arbitres et commissaire sportifs du 10 et 11 novembre 2018



7 arbitres et une commissaire sportif Girondins étaient présents, **M. DUPIC Jean-Paul, BEATI Rodolphe, GRANIER Stéphane, FIALIPS Laurent, DELAGE Jean-Pierre, LABAT Jérémy, CAMBLOR Rémy et FERCHAUD Annick.**

Ce stage s'est déroulé à BUXEROLLES (86) il a eu comme support pratique les championnats par équipes de clubs Cadets et Juniors, des moments de convivialités en soirée ont accompagné ce stage, l'encadrement était composé de M. DRUAUX Vincent (instructeur régional et arbitre Olympique) et PIAU Damien (CTF)

- Participation de 3 arbitres Girondins, **Rodolphe Béati (N), Laurent Fialips (Reg) et Jean-Pierre Delage (Int-Reg)** au Tournoi National Excellence Cadets, Cadettes De Limoges le 17 novembre 2018.

Formation école arbitrage minime sur le tournoi régionale benjamin de Cenon, Dimanche 25 novembre 2018

Nous avons eu 11 jeunes minimes de l'école d'arbitrage qui sont venu se former sur le tournoi régional de Cenon, compétition relevée avec application des nouvelles règles concernant cette catégorie d'âge. **Jean-Jacques LABONTE** (responsable convocation/Tournus) avait réparti ces jeunes sur 2 demi-journées. Les encadrants/Formateurs étaient **Valérie CROIZET-LAILHEUGUE et Richard LE DONNE**

- Pour le premier groupe, 8h45 accueil, 9h00 QCM puis 10h00 mise en situation,
- Pour le deuxième groupe, 13h00 accueil, 13h05 QCM et ensuite mise en situation pratique

Groupe du matin



Aurélien (Castelnau). Alexis et Walid (Créon)
Nathan (Blaye). Oksana (Galgon). Hugo (JC
Coteaux Macariens).

Groupe de l'après midi



Clément (Cadaujac).
Alexandre, Clément, Maxime et
Emma (Créon)

- Participation de **Valérie CROIZET-LAILHEUGUE, Steve BRANCHU, Laurent FIALIPS, Julien MULLER, Jérémie LABAT et Richard LE DONNE** au Tournoi régional de Coulounieix-Chamiers (24) le 2 décembre 2018.
- Participation de **Rodolphe BEATI et Jean-Pierre DELAGE** au Tournoi labélisé excellence A Cadets/Cadettes NANTES (44), 08 décembre 2018.
- Participation de **Laurent FIALIPS et de Steve BRANCHU** au Tournoi régional minime de Coulounieix-Chamiers (24) le 9 décembre 2018

Info diverse ;

Mercredi 31 octobre 2018 sur le stage de perfectionnement de l'école d'arbitrage notre comité avait réalisé une action sur la « Journée Mondiale du Judo » dont le thème cette année était « l'Amitié » moment culturel et histoire sur le Judo sous forme de Mondo. Et bien nous avons eu l'honneur d'être publié sur la page World Judo Day de la Fédération internationale de Judo.

Suivez le lien : <http://www.worldjudoday.com/en/WJD-2018-847.html>



L'école d'Arbitrage minime de la GIRONDE fête la journée mondiale du Judo 2018



Le stage Benjamins et l'école d'Arbitrage minime du comité de la GIRONDE (France) fête la journée mondiale du Judo 2018



Rappel et précisions sur le règlement d'arbitrage

Concernant les Compétitions sportives c'est le règlement de la F.I.J. qui s'applique (pas de clés de bras ou d'étranglement debout ou en liaison debout sol, valeurs différentes suivant partie du corps, Golden score...)

Rappel sur certaines modifications du règlement d'arbitrage concernant les animations

Règlement Animations à vocation pédagogique : L'arbitrage « Animations » concerne l'ensemble des compétitions nationales, régionales et départementales **à l'exception** :

Des 1/2 finales et championnats de France individuels 1^{ère} division cadets, juniors, seniors et du championnat de France par équipes seniors 1^{ère} division

+ la phase finale du championnat de France 2^{ème} division seniors 2018 et les phases qualificatives

+ Championnat de France Cadets et Juniors 2018 par Equipe de club et leurs phases qualificatives

Tournois Label Excellence et Label A cadets, juniors, seniors.

Règlement des animations :

Temps de combat : 3mn (exception pour les championnats de France seniors 2^{ème} division=4mn)

En individuel : Pas de Golden score = décision obligatoire

En équipe : Hikiwake annoncé en fin de combat si égalité de score

Critères de décision :

1^{er} Le nombre de kinza

2^{ème} Le nombre de shido

3^{ème} L'activité (nombre d'attaques, attitude)

Cas de kinza :

Tout impact suite à l'application d'une technique qui n'aboutit pas à waza-ari ou ippon (ancien koka) + tous les osaekomi maintenus au moins 3 secondes.

Protocole : les juges se lèvent, l'arbitre vient recueillir leurs avis sans concertation préalable.

Kumi-kata : Les kumi-kata non conventionnels imposent une phase d'attaque rapide

Valeurs de projection :

Les actions annoncées waza-ari sont celles qui ne peuvent être comptabilisées Ippon dû au manque d'un des critères suivants : force, vitesse, contrôle, largement sur le dos

Les actions avec un impact sur la tranche (orienté ventre), sur les coudes ou sur les mains ne sont pas comptabilisées sauf s'il y a continuité avec un déroulé sur le dos.

« Pont » ou intention de pont (tête et 1 ou 2 pieds en contact avec le Tatami, arc du corps doit être comptée comme un « pont » et l'arbitre annonce IPPON,

Objectif valoriser la production du judo et la recherche du ippon

Les fautes ponctuelles commises ne doivent pas pénaliser le judoka qui aura été le plus productif et efficace.



L'esprit de l'activité doit l'emporter sur le règlement.

Seules fautes sanctionnées :

- fautes dangereuses ou relevant d'une attitude contraire à l'esprit du judo (hansoku make)
- le judo négatif intentionnel : fuites, empêchement d'attaquer, ... (shido)
- les fautes mineures répétées par le judoka malgré les explications de l'arbitre (shido)

Règlementations animations spécifiques :

Minimes

Temps de combat : 3mn

Contraintes cervicales en tachi-waza, ne-waza:

Celles-ci ne sont pas tolérées et doivent être stoppées immédiatement par Matte

Explication de la faute et pas de sanction

(si récidive = shido)

Clés de bras et étranglements : non autorisés pour cette tranche d'âge

Techniques à genoux : autorisées.

Les actions présentant un fort déséquilibre et une efficacité claire seront validées en cas de contact des deux genoux au sol. Les attaques à genoux sans préparation efficace sont sanctionnables (fausses attaques).

Contres : Autorisés

Sauf le contre sur les formes hanchées en se jetant dans le dos de l'adversaire (exemple : Uchi-mata gaeshi).

Kumi-kata : Garde croisée non autorisée pour cette tranche d'âge



Benjamin

Principe : Règlement minimes + règles spécifiques

Temps de combat : 2 min

Décision (individuel et équipe)

Le combat démarre à distance.

Après une saisie à deux mains, les attaques à une main (Ippon sei nage, O goshi...) sont autorisées.

Kumi-kata : Cette forme unilatérale n'est pas autorisée pour cette tranche d'âge

Contres : Les contres démarrant debout sont autorisés (exemple : ko soto gake finissant en forme tani otoshi...).

Makikomi et techniques à genoux : autorisées.

: autorisés

Sutemi : non autorisés pour cette tranche d'âge



Poussin :

Principe : Règlement benjamins + règles spécifiques

Temps de combat : Maximum 1 min 30

Décision en individuel et en équipe

Kumi-kata : Le combat démarre avec une garde installée à 2 mains.

Pour toute phase d'attaque à 1 main qui aurait échoué, un retour à 2 mains est nécessaire.

Attaques à genoux, sutemi et makikomi : non autorisés pour cette tranche d'âge

Hon-gesa-gatame : repositionnement en Kuzure-gesa-gatame

La commission d'arbitrage et ses instructeurs restent à votre disposition pour toutes questions concernant l'application des règlements.

BP N° 146 - Maison des Sports « Les Iris » 153 Rue Izzet Kog - 33305 LORMONT
Tél 05 56 31 51 00 – Email comite.gironde.jude@wanadoo.fr – Site Internet www.judogironde.fr

